

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE
DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT
CHARGE DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



JOURNEE MONDIALE DE LA FEMME RURALE EDITION 2019



DECLARATION DU GOUVERNEMENT

Chers compatriotes,

Nous sommes le 15 Octobre, date à laquelle le monde entier célèbre la Journée Mondiale de la Femme Rurale.

Notre pays n'est pas en reste de cette célébration dédiée à la Femme Rurale, instituée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies, en sa résolution 62/136 du 18 décembre 2007.

Elle est l'occasion pour les Nations Unies d'une part, de rendre un hommage mérité aux femmes vivant en milieu rural, pour leur inestimable contribution au développement socioéconomique de leur pays et d'autre part, de sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité de mettre en œuvre des actions plus concrètes en vue d'améliorer leurs conditions.

Selon les Nations Unies, les Femmes Rurales représentent plus du quart de la population mondiale. Elles contribuent, très significativement, au bien-être des communautés, assurant la sécurité alimentaire et l'approvisionnement des grands centres urbains en production vivrière. Elles participent, ainsi, au développement des économies rurales et conséquemment aux économies nationales.

Elles assurent 60 à 80% de la production agricole des pays en voie de développement, 90% des besoins des ménages en eau et en combustibles. Elles se chargent de toutes les opérations de transformation des produits locaux dans les ménages et réalisent plusieurs autres travaux pour améliorer les conditions de vie de leur famille.

Si ces données témoignent de leur apport au bien être des communautés dans le monde, les statistiques par contre contrastent avec leurs conditions de vie.

En effet, selon l'Enquête sur le niveau de vie des ménages (ENV) réalisée en 2015 en Côte d'Ivoire, le taux de pauvreté national des femmes est de 47,4% et de **58,8%** pour les femmes vivant en milieu rural. Elles sont aussi, les plus touchées par l'analphabétisme, avec un taux avoisinant les **80%**. Elles sont encore tributaires d'un faible taux de prévalence, estimée à **12,28%**, **pour la** contraception, quand le taux national est de 15,15%.

Les nombreuses difficultés d'accès aux services essentiels tels les intrants, les outils de travail, l'eau, l'énergie, la propriété foncière, l'information, la formation, l'éducation, l'encadrement, les crédits agricoles, etc. rendent encore plus complexe la marche de ces femmes vers leur plein épanouissement socio-économique.

En réponse à ces défis, et dans la perspective d'une plus grande justice sociale, le thème national retenu pour cette édition 2019 est : « **Investir dans les compétences pour accélérer l'autonomisation de la femme rurale** ».

Ce thème est une invitation à l'intensification des actions de soutien au développement du capital humain des femmes rurales.

Chers Compatriotes,

Soucieux du bien-être de la femme et de son épanouissement complet à tous égards, gage de sa pleine contribution au développement de la Côte d'Ivoire, le Président Alassane OUATTARA a fait de la femme rurale l'une de ses priorités.

Cela s'est traduit, de façon très concrète, par la création de plusieurs instruments de valorisation de la femme, au travers de son autonomisation. La mise en œuvre de ces initiatives depuis 2012 à ce jour, a contribué à sortir plusieurs milliers de femmes **du joug** de la pauvreté.

On peut citer entre autres :

- le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), piloté par la Première Dame Dominique Ouattara, qui permet aux femmes non éligibles aux systèmes de financement bancaire classique de bénéficier de crédit sans caution, sans aval, ni garantie ;
- le Projet de gestion novatrice du Fonds National Femme et Développement, initié par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- et le Fonds Femme pour l'Entreprenariat Féminin dont dispose le Ministère pour la promotion des PME,

Le Gouvernement, sous le leadership du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly n'entend pas s'arrêter là. Il ambitionne faire de la femme rurale le levier de l'agro-transformation pour une croissance économique plus forte, dans le cadre du Programme Social.

L'avènement d'un Secrétariat d'Etat chargé de l'Autonomisation de la Femme, achève de convaincre sur la volonté du Président Alassane Ouattara et du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, d'accélérer l'amélioration des conditions de vie et de travail de ces valeureuses femmes du monde rural, afin de faire d'elles de véritables actrices de l'émergence de notre pays.

Ivoiriens, Ivoiriennes,

Chers Compatriotes,

En cette Journée dédiée aux femmes rurales, le gouvernement réaffirme sa ferme volonté de ne ménager aucun effort en vue d'accroître leurs capacités d'action et de garantir leur sécurité : sécurité des ménages, sécurité alimentaire, contribution

à l'économie rurale, stabilité des campagnes pour un développement harmonieux et durable.

Au nom du Gouvernement, je voudrais lancer un appel à tous les acteurs de développement, pour l'intensification de leurs initiatives, en incluant, notamment, le renforcement des capacités des femmes rurales dans leurs différents plans et programmes d'action, pour l'avènement de la Côte d'Ivoire émergente dont nous rêvons tous.

Mobilisons-nous, faisons converger nos actions en faveur du bien-être des femmes et des filles vivant en milieu rural.

Cette année, notre choix s'est porté sur la ville de Zoukougbeu dans la région du Haut Sassandra, pour abriter la célébration officielle de la Journée de la Femme Rurale. Cette édition, prévue le 14 Novembre 2019, enregistrera des activités de formation et de sensibilisation en faveur des actrices et animatrices du monde rural de la région.

Je souhaite à tous, mais surtout à toutes, une bonne célébration de la Journée Mondiale de la Femme Rurale.

Vive les femmes rurales de la Côte d'Ivoire !

Vive la Côte d'Ivoire !